

08 sep 2006 -17:00

Appartient à [Conseil des Ministres du 8 septembre 2006](#)

Fonds social Mazout

Evaluation des réserves du Fonds social Mazout

Evaluation des réserves du Fonds social Mazout

Sur proposition de MM. Marc Verwilghen, Ministre de l'Energie, et Christain Dupont, Ministre de l'Intégration sociale, le Conseil des Ministres a pris connaissance d'une note relative aux recettes, dépenses, réserves et prélèvement du Fonds social Mazout. Les recettes totales jusqu'en juillet 2006 s'élèvent à 27,59 millions d'euros. Les dépenses, s'élèvent à 15,38 millions d'euros. En tenant compte du décompte définitif du SPP Intégration sociale et des avances octroyées par le Fonds social mazout en 2005-2006, les réserves financières du Fonds, au début de la saison de chauffage 2006-2007, sont estimées à 7,17 millions d'euros. Sur la base de cette évaluation, on peut conclure que le Fonds social Mazout dispose d'assez de réserves pour fonctionner pendant la saison de chauffage 2006-2007, de façon aussi étendue que pendant la saison de chauffage précédente. Le groupe de travail continuera à évaluer les chiffres annuellement.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe